

Affinités Pierre – Ouverture de la 5ème augmentation de capital

Communication - 26 avril 2021



La SCPI **Affinités Pierre** procède à sa cinquième augmentation de capital par l'ouverture, à compter du 26 avril 2021, des souscriptions dans les conditions suivantes :

- Montant total de la souscription : 240 000 000 €, par la création de 1 200 000 parts
- Prix de souscription d'une part : 250 € dont 200 € de valeur nominale et 50 € de prime d'émission
- Date de clôture de la souscription : le 31 décembre 2023
- Délai de jouissance des parts : le 1er jour du 5ème mois suivant celui de la souscription

La note d'information de la 5ème augmentation de capital de la SCPI **Affinités Pierre** a reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa S.C.P.I. n° 21-02 en date du 16 mars 2021.

Elle est disponible au siège social de la Société de Gestion, **Groupama Gan REIM**, 136 rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre et sur son site internet www.groupamagan-reim.fr et peut être adressée gratuitement par courrier ou transmise par mail à toute personne qui en ferait la demande.

Cette cinquième augmentation de capital permettra à la SCPI **Affinités Pierre** de financer les prochains investissements d'ores et déjà identifiés.